



Ordre des Géomètres Experts
N°1989D10001

Bureau Secondaire :
821 Avenue de Cheval Blanc
Impasse Georges Braque
84300 CAVAILLON
Tel. **04.90.06.30.40**
Fax 04.97.02.80.84
Mail : cavaillon@atgtsm.fr

Siège Social :
14 Rue Edouard Herriot
13090 AIX-EN-PROVENCE
Tel. **04.42.52.91.20**
Fax 04.42.59.35.73
Mail : aix@atgtsm.fr

Agences :
ARLES
VITROLLES
MARSEILLE

Affaire suivie par :

NOTE D'INFORMATIONS : URBANISME & ENVIRONNEMENT

~ Mutation d'immeuble bâti ou non bâti sans modification de son état.
~ Cette note d'informations est établie sous la responsabilité du signataire. Elle ne saurait en rien engager la responsabilité de l'administration. Elle renseigne sur la zone où est situé l'immeuble, mais n'a pas pour objet de déterminer la constructibilité ou la non constructibilité.
~ La présente note d'informations fait état des renseignements connus à ce jour dans les documents opposables aux tiers. Elle constitue un simple document d'information et ne peut en aucun cas être considérée comme une autorisation administrative

Vos références : **AFF842108101**

Nos références : **JV / U2115058**

Commune : **Aubignan**
Propriétaire (s) : **M. Cormac SMITH**
Lieu dit / Adresse : **Les Demeures du Ventoux - 2015, Avenue Majoral Jouve**
Réf. cadastrales : **Section : AW N° : 15**
Surface : **5ha 70a 38ca**

INFORMATIONS GENERALES SUR LA COMMUNE

PLOMB

~ L'ensemble du Département de Vaucluse a été classé en zone à risque d'exposition au plomb par Arrêté Préfectoral N° 2450 du 3 octobre 2000.

RISQUES MAJEURS

~ Feu de forêt, Inondation, Radon : catégorie 1, Séisme - zone de sismicité : 3, Transport de marchandises dangereuses.

PRISE EN COMPTE DE L'AMENAGEMENT

~ Le Plan de Prévention des Risques (PPR) Inondation du bassin versant du Sud-Ouest du Mont Ventoux a été approuvé le 30 Juillet 2007.

ARRETES DE CATASTROPHE NATURELLE

~ 18/09/2018 : Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols survenue du 1 juillet 2017 au 30 septembre 2017.
~ 19/01/2021 : Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols survenue du 1 juillet 2019 au 30 septembre 2019.
~ 18/05/2021 : Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols survenue du 1 juillet 2020 au 30 septembre 2020.

INFORMATIONS ANNEXES

~ Diverses Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE).
~ Inventaire de zones humides.
~ Réserve de biosphère.
~ Divers édifices protégés au titre des monuments historiques.
~ Association Syndicale d'Arrosants : cours d'eau réunis.
~ Approbation du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de l'Arc Comtat Ventoux le 18 juin 2013.
~ 27 juillet 2020 : création du Parc Naturel Régional du Mont-Ventoux.
~ Arrêté du 6 Novembre 2012 : Territoire à Risque Important (TRI) d'inondation du bassin Rhône - Méditerranée : périmètre Avignon - Plaine du Tricastin - Basse Vallée de la Durance.



Ordre des Géomètres Experts
N°1989D10001

Bureau Secondaire :
821 Avenue de Cheval Blanc
Impasse Georges Braque
84300 CAVAILLON
Tel. **04.90.06.30.40**
Fax 04.97.02.80.84
Mail : cavaillon@atgtsm.fr

Siège Social :
14 Rue Edouard Herriot
13090 AIX-EN-PROVENCE
Tel. **04.42.52.91.20**
Fax 04.42.59.35.73
Mail : aix@atgtsm.fr

Agences :
ARLES
VITROLLES
MARSEILLE

Affaire suivie par :

Vos références : **AFF842108101**

Nos références : **JV / U2115058**

DISPOSITIONS D'URBANISME

~ Plan Local d'Urbanisme (PLU) d'AUBIGNAN approuvé le 5 mars 2020.



Ordre des Géomètres Experts
N°1989D10001

Bureau Secondaire :
821 Avenue de Cheval Blanc
Impasse Georges Braque
84300 CAVAILLON
Tel. **04.90.06.30.40**
Fax 04.97.02.80.84
Mail : cavaillon@atgtsm.fr

Siège Social :
14 Rue Edouard Herriot
13090 AIX-EN-PROVENCE
Tel. **04.42.52.91.20**
Fax 04.42.59.35.73
Mail : aix@atgtsm.fr

Agences :
ARLES
VITROLLES
MARSEILLE

Affaire suivie par :

Vos références : **AFF842108101**

Nos références : **JV / U2115058**

INFORMATIONS GENERALES SUR LE BIEN

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU ZONAGE

- ~ L'immeuble est classé en zone : **UT**
- La zone UT est une zone à vocation touristique au lieudit La Rodde.

SERVITUDES D'URBANISME PARTICULIÈRES

- ~ Intéressé par :
- A2 : Canalisations souterraines, Canal de Carpentras, servitude conventionnelle.
 - A3 : Canal principal, canal de Carpentras, servitude conventionnelle.
 - T5 : Servitudes aéronautiques de dégagement instituées pour la protection de la circulation aérienne.
 - Zone soumise à la réglementation relative à l'emploi du feu et au débroussaillage obligatoire au titre du code forestier.
 - Espace Boisé Classé (article L113-1 du Code de l'Urbanisme).
 - Bande des nuisances créées par la proximité d'une voirie à grande circulation.
 - Zone à risque de retrait-gonflement des argiles : aléa moyen.

DROIT DE PRÉEMPTION

- ~ Droit de Préemption Urbain (D.P.U.) : Simple.

MARGE DE REcul

- ~ Néant en l'état actuel des documents graphiques.

EMPLACEMENTS RÉSERVÉS

- ~ Néant en l'état actuel des documents graphiques.

Cavaillon, le 31/08/2021



Département :
VAUCLUSE

Commune :
AUBIGNAN

Section : AW
Feuille : 000 AW 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/2000

Date d'édition : 31/08/2021
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC44
©2017 Ministère de l'Action et des
Comptes publics

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL



Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
AVIGNON
Cité Administrative 84097
84097 AVIGNON Cedex 9
tél. 04 90 27 71 91 -fax
sdif.vaucluse@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



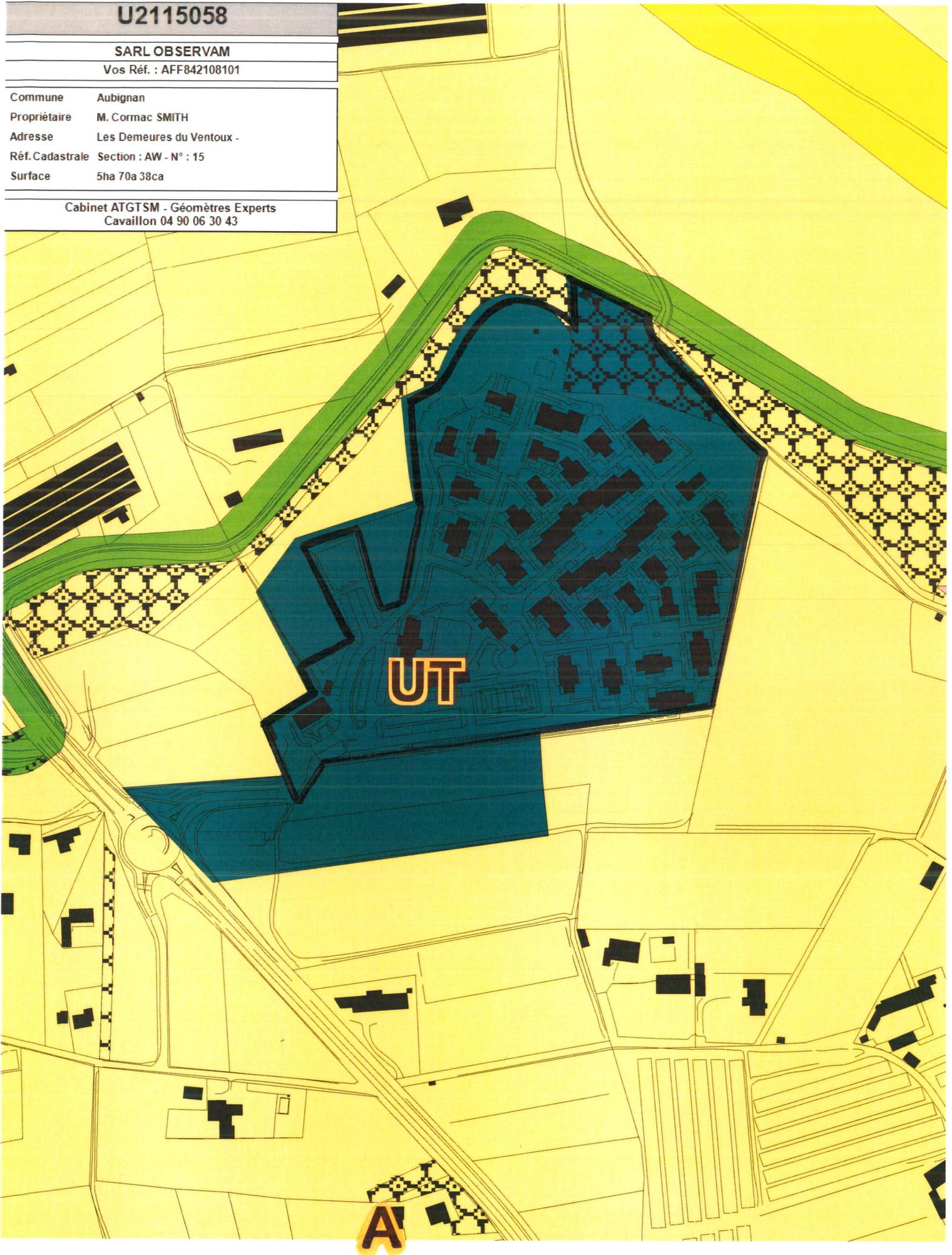
U2115058

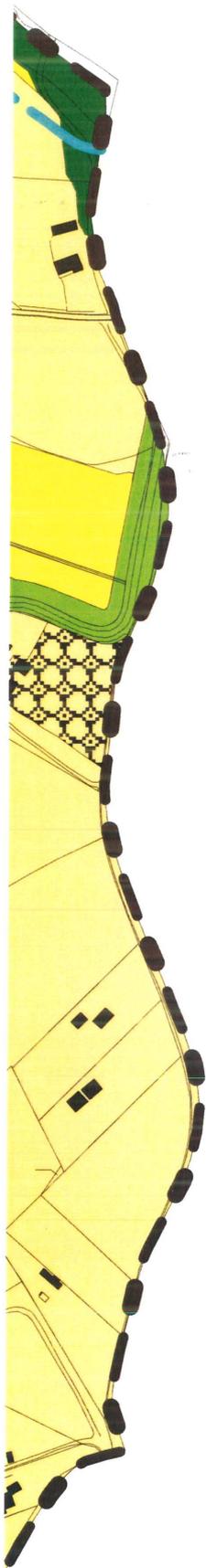
SARL OBSERVAM

Vos Réf. : AFF842108101

Commune	Aubignan
Propriétaire	M. Cormac SMITH
Adresse	Les Demeures du Ventoux -
Réf. Cadastre	Section : AW - N° : 15
Surface	5ha 70a 38ca

Cabinet ATGTSM - Géomètres Experts
Cavaillon 04 90 06 30 43





LEGENDE



Limite Communale



Bâti patrimonial (art. L151-19 du C. Urb.)



Petit patrimoine (art. L151-19 du C. Urb.)



Patrimoine végétal (art. L151-19 du C. Urb.)



Emplacement réservé



Espace contribuant aux continuités écologiques et à la trame verte et bleue (art. L151-23 du C. Urb.)



Secteur de servitude de logement locatif social (art. L151-15 du C. Urb.)



Espace boisé classé (art. L113-1 du C. Urb.)



Éléments de paysage à protéger (art. L151-19 et/ou L151-23 du C. Urb.)



A - Zone agricole



Ai - Zone agricole soumise au risque d'inondation



Ap - Zone agricole dans le périmètre de protection des eaux de forage (AP 03/09/2001)



AUC - Zone à urbaniser ouverte (vocation principale : habitat)



AUCi - Zone à urbaniser ouverte soumise au risque d'inondation (vocation : cf. AUC)



AUCm - Zone à urbaniser ouverte (vocation principale : mixte, habitat et activité)



NEi - Zone naturelle soumise au risque d'inondation (vocation : paysage, équipements)



NRc - Zone naturelle (vocation : canal de Carpentras)



NRI - Zone naturelle soumise au risque d'inondation (vocation : corridors écologiques)



NTi - Zone naturelle soumise au risque d'inondation (vocation : tourisme, loisirs)



UA - Zone urbaine centre-ville (vocation : centre urbain)



UAi - Zone urbaine centre-ville soumise au risque d'inondation (vocation : cf. UA)



UB - Zone urbaine mixte (vocation : habitat, commerce, services)



UBi - Zone urbaine mixte soumise au risque d'inondation (vocation : cf. UB)



UC - Zone urbaine résidentielle (vocation principale : habitat)



UCi - Zone urbaine résidentielle soumise au risque d'inondation (vocation : cf. UC)



UCpi - Zone UC dans périmètre protection forage et soumise au risque d'inondation



UE - Zone urbaine (vocation : services et équipements publics et/ou collectifs)



UEi - Zone urbaine soumise au risque d'inondation (vocation : cf. UE)



UF - Zone urbaine (vocation : activités économiques)



UFi - Zone urbaine soumise au risque d'inondation (vocation : cf. UF)



UI - Zone urbaine devenue inconstructible à cause du risque d'inondation (habitat)



UT - Zone urbaine (vocation : tourisme, loisirs)



AS PPI (Périmètre de Protection Immédiate de captage d'eau potable)



AS PPR (Périmètre de Protection Rapproché)



I1 (ancienne SUP 1) Servitude dite "d'effets" - Transport gaz naturel (AP 24/07/2018)



U2115058

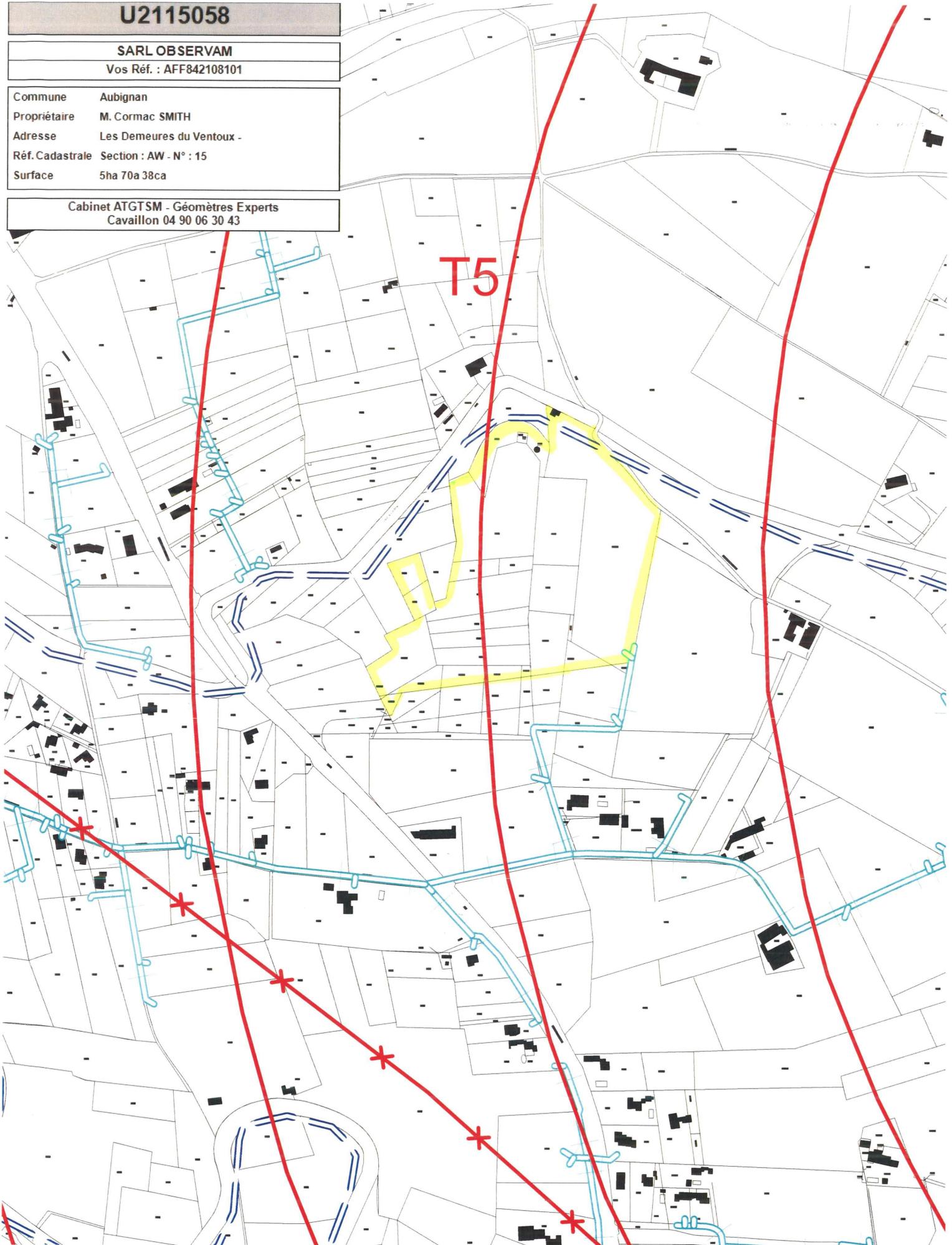
SARL OBSERVAM

Vos Réf. : AFF842108101

Commune Aubignan
Propriétaire M. Cormac SMITH
Adresse Les Demeures du Ventoux -
Réf. Cadastre Section : AW - N° : 15
Surface 5ha 70a 38ca

Cabinet ATGTSM - Géomètres Experts
Cavaillon 04 90 06 30 43

T5



LEGENDE



Limite communale



Canalisations souterraines, Canal de Carpentras,
servitude conventionnelle



Canal principal, Canal de Carpentras,



servitude conventionnelle



AC1 Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine
Protection Monuments historiques



AS 1 PPI (Périmètre de Protection Immédiate, captage d'eau
potable)



AS1 PPR (Périmètre de Protection Rapprochée, captage d'eau
potable)



I1 (ancienne SUP1), servitude dite "d'effets" - Transport de
gaz naturel (AP 24/07/2018)



I3 Servitude dite "de passage" GRT gaz



I4 Ligne aérienne RTE



INT1 Cimetière

INT1 Périmètre de protection cimetière



T5 Servitude de dégagement



